

## MOTIP Silicone Spray

N° comm. : 000283, 000294

### Fiche Technique



Protégez le garde-boue, le cadre et les autres pièces en plastique ou laquées de votre vélo avec l'aérosol silicone MOTIP Silicone Spray for bikes. L'aérosol silicone empêche le grincement des pièces en plastique. L'aérosol silicone est imperméable, résistant aux intempéries et possède une bonne stabilité mécanique et thermique.

#### Qualité & propriétés

- Excellente adhérence
- Résistant à l'eau
- Répulsif contre l'humidité
- Empêche le grincement des pièces en plastique
- Stabilité mécanique et thermique exceptionnelle.
- Résiste aux intempéries
- Résistant aux acides et bases faibles
- Jet directionnel

#### Données physiques & chimiques

- Base: Polydiméthylsiloxane
- Nom de la couleur: transparent
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Garde-boue, cadre, support, connexions électriques, fourche, verrou, roue latérale (vélo)
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,95 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu:
  - ◊ 400 ML
  - ◊ 200 ML

#### Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Appliquer un aérosol de silicone en couche fine.
- Une lubrification optimale est obtenue après évaporation du solvant (environ 1 minute).

#### Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

#### Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

#### Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 17, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

